

|  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| Service Travaux et Maintenance |  | |  | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
|  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  | |
| **CAHIER DES CLAUSES**  **TECHNIQUES PARTICULIERES** | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| **Travaux de cloisonnement faux plafond, faux plancher dans les immeubles de l’URSSAF IDF** | | | | | | | | | | | | | | | | | | |

**SOMMAIRE**

[Article 1. DISPOSITIONS GENERALES 2](#_Toc198806173)

[1. 1. Objet du marché 3](#_Toc198806174)

[1. 2. Spécifications d’ordre général 4](#_Toc198806175)

[1. 3. Prise en charge des ouvrages 4](#_Toc198806176)

[1. 4. Conditions d’exécution 5](#_Toc198806177)

[1. 5. Sujétions pour manutention et démontage d’organes 5](#_Toc198806178)

[1. 6. Conditions de cantonnements 5](#_Toc198806179)

[1. 7. Moyens mis à la disposition du titulaire 6](#_Toc198806180)

[1. 8. Matériels et échantillons 6](#_Toc198806181)

[1. 9. Réunion de coordination 6](#_Toc198806182)

[1. 10. Calendrier d’exécution 6](#_Toc198806183)

[1. 11. Réception des installations 6](#_Toc198806184)

[Article 2. SPECIFICATIONS D’ORDRE GENERALE 8](#_Toc198806185)

[2. 1. Normes et règlementation 8](#_Toc198806186)

[2. 2. Règles de l’art 8](#_Toc198806187)

[2. 3. Références professionnelles 8](#_Toc198806188)

[Article 3. CLOISONS AMOVIBLES 9](#_Toc198806189)

[3. 1. Déposes / reposes de cloisons 9](#_Toc198806190)

[3. 2. Fourniture et pose de cloisons 9](#_Toc198806191)

[Article 4. PORTES, BLOCS PORTES ET QUINCAILLERIE 14](#_Toc198806192)

[4. 1. Dépose de porte et bloc porte 14](#_Toc198806193)

[4. 2. Fourniture et pose de bloc porte à imposte standard 14](#_Toc198806194)

[4. 3. Fourniture et pose de bloc porte à imposte filante 15](#_Toc198806195)

[4. 4. Fourniture et pose de bloc porte toute hauteur 16](#_Toc198806196)

[4. 5. Fourniture et pose de bloc porte vitré 16](#_Toc198806197)

[4. 6. Fourniture et pose de porte 17](#_Toc198806198)

[4. 7. Fourniture et pose d’accessoires pour portes et bloc portes 18](#_Toc198806199)

[Article 5. FAUX PLAFOND 20](#_Toc198806200)

[5. 1. Dépose de faux plafond 20](#_Toc198806201)

[5. 2. Fourniture et pose de plafond placostil 20](#_Toc198806202)

[5. 3. Traitement acoustique plafonds 20](#_Toc198806203)

[5. 4. Fourniture et pose d'ossatures 20](#_Toc198806204)

[5. 5. Fourniture et pose de dalles 21](#_Toc198806205)

[Article 6. FAUX-PLANCHER 25](#_Toc198806206)

[6. 1. Dépose de faux plancher 25](#_Toc198806207)

[6. 2. Fourniture et pose d'ossatures 25](#_Toc198806208)

[6. 3. Fourniture et pose de dalles 26](#_Toc198806209)

[Article 7. TRAVAUX COMPLEMENTAIRES 28](#_Toc198806210)

[7. 1. Dépose de dalles de moquette et dalles PVC 28](#_Toc198806211)

[7. 2. Transport et manutention du matériel récupéré en fin de chantier 28](#_Toc198806212)

[7. 3. Intervention de mise en sécurité 28](#_Toc198806213)

[7. 4. Assistance technique 28](#_Toc198806214)

7.4. Assistance technique………………………………….……………………………………………………………………………………………………………29

# DISPOSITIONS GENERALES

1. Objet du marché

Le présent cahier des clauses techniques particulières a pour objet de définir les prestations incombant au corps d’état cloisonnement, faux plafond, faux plancher, et de permettre aux entreprises consultées d’établir leur proposition, sans restriction ni réserve pour les travaux à réaliser dans les immeubles de l’Urssaf.

Le marché s'appliquera dans tous les sites dans lesquels l’organisme est implanté ou pourrait s’installer à Paris et dans les départements de la région parisienne.

Les immeubles actuels de l’organisme sont situés :

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Immeuble « Le Lagny »**  22 – 24, rue de Lagny  93100 Montreuil | **Immeuble « Le Marceau »**  6, rue Simone de Beauvoir  93100 Montreuil | **Immeuble « Le Rousseau »**  21-29, rue Jean-Jacques Rousseau  93100 Montreuil |
| **Immeuble « Australia »**  19 Rue George Stephenson, 78180 MONTIGNY-LE-BRETONNEUX | **Direction du recouvrement de Paris**  Bâtiment 007  11, rue de Cambrai  75019 Paris | **Direction du recouvrement Val d’Oise**  Immeuble « Les Vergers »  1/3 place de la gare  95000 Cergy. |
| **Direction du recouvrement de l’Essonne**  1, clos de la Cathédrale  91000 Evry. (Déménagement prévisionnel dernier semestre 2026) | **Immeuble « Le FIFTEEN »**  05 bis rue Nelson Mandela  77 420 Champs sur marne | **Direction du recouvrement de seine et marne**  30, points de vue  77 127 Lieusaint. |
| **Dammarie les lys**  58 rue de la fosse aux anglais  77 190 Dammarie les lys | **ST OUEN**  1, rue Paulin Talabot  93000 ST OUEN (Déménagement prévisionnel dernier semestre 2026) | **Centre d’accueil 92**  130 rue du 8 mai 1945  92000 Nanterre |
|  |  |  |

Les centres d’accueil sont classés ERP 5ème catégorie type W.

1. Spécifications d’ordre général

L'entreprise contracte l'obligation d'exécuter l'intégralité des travaux nécessaires pour le complet achèvement des travaux projetés et conformément aux règles de l'art, quand bien même il ne serait pas fait mention explicitement de certains d'entre eux au présent cahier des clauses techniques particulières.

Elle ne pourra se prévaloir de la brièveté ou de l’absence d’une prestation pendant ou après la période d’exécution. Il lui appartient donc de formuler ses observations pendant la période d’étude de sa proposition ; en tout état de cause, jamais après la remise de celle-ci.

Les prix ne pourront être remis en discussion pour aucun motif que ce soit en raison de lacunes ou omissions du cahier des clauses techniques particulières, des plans et autres documents ou d'insuffisance de descriptions qu'il serait nécessaire de compléter pour être conforme aux règles de l'art et à la réglementation en vigueur.

Si, au cours des études et avant travaux, de nouveaux règlements entraient en vigueur, l'entreprise devra établir un devis correspondant aux modifications des installations ou équipements engendrés par ces dernières dispositions pour rémunération par ordre de service.

Toute installation non conforme aux réglementations en vigueur sera refusée.

Le présent CCTP s'efforce de renseigner sur la nature des travaux à effectuer, sur leur dimension et leur emplacement, mais il convient de signaler que cette description n'a pas un caractère limitatif et que l'entreprise devra exécuter comme étant compris dans son prix, sans exception ni réserve, tous les travaux que sa profession nécessite et qui lui sont indispensables pour l'achèvement des ouvrages objet du présent CCTP.

De ce fait, l'entreprise ne pourra réclamer aucune plus-value en s’appuyant sur ce que la description mentionnée au présent CCTP, d'une part et sur les autres documents, d'autre part, pourrait présenter d'inexact, d'incomplet ou de contradictoire.

1. Prise en charge des ouvrages

Le fait de commencer les travaux de sa compétence suppose que l’entreprise accepte les lieux tels qu’ils sont. Elle devra, pour éviter tout conflit avec les autres entreprises, réceptionner les ouvrages sur lesquels elle aura à travailler. Si elle avait des réserves à formuler, elle devrait en demander l’inscription en PV aux services techniques ou au maître d’ouvrage désigné par le maître d’œuvre avant tout commencement d’exécution de sa part. Passé ce délai, sa réclamation serait jugée irrecevable.

1. Conditions d’exécution

**CADRE D’INTERVENTION :**

D’une manière générale, les interventions de l’entreprise ne doivent pas perturber le bon fonctionnement de l’organisme et être réalisées avec tous les moyens nécessaires en vue de réduire au minimum leur durée.

Seules les interventions n’engendrant aucune gêne pourront être exécutées pendant les horaires normaux de fonctionnement de l’organisme. Pour les interventions risquant d’occasionner une gêne, l’entreprise interviendra en dehors de ces horaires.

1. Sujétions pour manutention et démontage d’organes

L’entreprise fait son affaire, avec ses propres moyens, de toute manutention d’organe ou d’équipement, en prenant soin de ne pas apporter de gêne au bon fonctionnement de l’organisme.

De plus, tous les chantiers s’entendent à pied d’œuvre, l’entreprise fait son affaire depuis le point de départ (dépôt, fournisseurs…) jusqu’au chantier.

1. Conditions de cantonnements

L’entreprise fera son affaire des cantonnements nécessaires pour assurer le stockage de ses matériaux et matériels à l’abri des intempéries et des accidents.

Elle proposera un endroit pour installer les cantonnements en plein accord avec le service technique de l’organisme.

**CONSIGNES D’ACCES :**

Le personnel de l’entreprise peut intervenir et circuler dans les zones suivantes à l’exclusion de tout autre :

* Les locaux dans lesquels sont prévus des travaux objets du présent cahier des clauses techniques particulières.
* Les locaux où sont entreposés les matériels propres aux installations concernées.
* Les circulations permettant d’accéder aux différents locaux ci-dessus.

Des modalités complémentaires d’accès à certains locaux seront éventuellement définies ultérieurement par le responsable de l’organisme ; le personnel de l’entreprise devra s’y conformer.

Le personnel de l’entreprise devra observer les consignes de sécurité et les règles de l’art appliquées au personnel extérieur à l’organisme qui sont imposées par les caractéristiques du bâtiment (ex : permis feu, carte d’accès, etc.) et les contraintes fonctionnelles ou acoustiques.

1. Moyens mis à la disposition du titulaire

**FOURNITURES DE FLUIDES ET FRAIS DE TELECOMMUNICATIONS :**

L’organisme met gratuitement à disposition de l’entreprise la fourniture d’eau et d’énergie électrique nécessaire à l’exécution de tâches courantes relevant de ses prestations.

L’entreprise a la charge des frais de télécommunication de ses intervenants.

1. Matériels et échantillons

L’entreprise devra soumettre à l’approbation du représentant de l’organisme les échantillons des matériaux suffisamment tôt pour éviter tout retard dont elle serait tenue pour responsable. L’échantillonnage agréé sera déposé dans un local désigné par le maître de l’ouvrage et deviendra sa propriété. Il servira de référence pour le contrôle des approvisionnements sur chantier et l’exécution des travaux.

1. Réunion de coordination

A la demande des services techniques de l’organisme, ou du maître d’œuvre désigné par l’organisme, l’entreprise devra sa participation aux réunions qui se révéleraient nécessaires.

L’objet de ces réunions a pour but de vérifier la conformité de l’exécution des différentes prestations ainsi que des clauses dues au titre de ce cahier des clauses techniques particulières et de s’assurer du respect du calendrier d’exécution.

L’entreprise participera, à l’issue de ces réunions hebdomadaires, à une visite du chantier.

Elle procédera à la rédaction du compte rendu de la réunion et en assurera la diffusion sous un délai de huit jours.

1. Calendrier d’exécution

Par le fait de sa soumission, l’entreprise s’engage à exécuter les travaux objet du présent marché dans le cadre des délais d’exécution notifiés sur l’ordre de service correspondant aux travaux.

Dès la notification de l’ordre de service, un planning détaillé des travaux sera établi, par le service technique de l’Urssaf ou le maître d’œuvre désigné, en accord avec l’entreprise.

Le phasage des opérations tiendra compte de la spécificité du lieu et des accès ainsi que des différents corps d’état (peinture, revêtement de sol, câblage, …) intervenant sur les mêmes chantiers.

1. Réception des installations

Les installations ne seront réceptionnées que dans la mesure où elles répondent aux conditions suivantes :

- Conformité des installations avec les conditions imposées par l’ensemble des prescriptions.

La réception sera demandée par l’entreprise au maître de l’ouvrage, par lettre recommandée avec avis de réception, indiquant la date de réception souhaitée des travaux, laquelle devra se situer dans un délai de 5 à 12 jours à compter de la date de réception de la demande par l’organisme.

La visite de réception aura lieu en présence du maître de l’ouvrage ou de son représentant et de l’entreprise. Cette réception fera l’objet d’un procès-verbal signé sur place entre les parties.

Si la réception est prononcée avec réserves, l’entreprise disposera d’un délai maximal de 8 jours sauf accord particulier pour remédier aux imperfections ayant motivé les réserves. Passé ce délai, le maître de l’ouvrage pourra faire exécuter les travaux nécessaires à la levée des réserves, aux frais, risques et périls de l’entreprise, après lui avoir signifié une mise en demeure d’exécuter ses obligations, et sans que cela dégage sa responsabilité.

Les travaux achevés, l’entreprise demandera par écrit la levée des réserves.

Le maître de l’ouvrage entrera en possession des ouvrages dès notification favorable du procès-verbal de réception.

# SPECIFICATIONS D’ORDRE GENERALE

1. Normes et règlementation

Les études de conception et les travaux d’exécution des ouvrages du présent corps d’état sont à réaliser selon les règles de l’art et les textes en vigueur à ce jour et notamment :

* Les normes françaises et européennes
* Les décrets, arrêtés, lois
* Les règlements sanitaires départementaux
* Les décrets, arrêtés, circulaires relatifs à la présence d’amiante dans les bâtiments
* Le code du travail
* Les consignes de montage données par le fabricant
* Les DTU

D’une manière générale, l’entreprise tiendra compte de l’ensemble des lois, décrets, arrêtés, règlements, circulaires et tous les textes administratifs nationaux et locaux applicables dans le cadre de l’exécution du présent marché pour autant qu’ils soient d’ordre public ou qu’ils suppléent au silence des autres pièces contractuelles.

Elle ne pourra donc se prévaloir dans l’exercice de sa mission d’une quelconque ignorance de ces textes intéressant directement ou indirectement son activité ou les biens concernés, objet du présent CCTP.

1. Règles de l’art

L’entreprise qui réalise les travaux du présent marché est qualifiée pour les accomplir.

En conséquence, elle est réputée connaître les règles de l’art associées à cette qualification technique. Son action pendant tout le déroulement des travaux devra en tenir compte en complément des règles explicites figurant sur les documents contractuels.

1. Références professionnelles

L’entreprise devra justifier de références pour des prestations équivalentes à celles prévues au cahier des charges.

Chaque référence devra comporter :

* le nom et l’adresse du site
* la description succincte des ouvrages, et le cas échéant, leur spécificité
* le nom et le numéro de téléphone d’une personne de l’entreprise susceptible de communiquer des renseignements

# CLOISONS AMOVIBLES

**IMPORTANT : l'entreprise fournira systématiquement le procès-verbal de tenue au feu des cloisons**

1. Déposes / reposes de cloisons
2. Dépose de cloisons sans réemploi

* Dépose y compris évacuation et mise en décharge de cloisons toute hauteur, au m² de cloison déposée

1. Dépose de cloisons avec réemploi

* Dépose soignée de cloisonnement, pour réutilisation, au m²

1. Repose de cloisons existantes

* Repose de cloison existant au m² de cloison posée

1. Dépose de panneaux de cloisons

* Dépose de panneaux y compris évacuation, au m²

1. Repose de panneaux de cloisons

* Repose de panneaux existant au m² de panneaux posés

1. Fourniture et pose de cloisons
2. Cloison amovible pleine au m²
3. Cloison amovible pleine standard

* En panneaux de largeur à définir
* Profilés aluminium anodisé satiné naturel
* Epaisseur en partie courante : à définir
* Parement en Placoplatre épaisseur 13 mm, largeur à définir, surfacé par un film décoratif en PVC M1, coloris à définir
* Lisse haute, lisse basse, couvre joint en fonction du produit proposé
* Panneaux en laine de verre renforcés par voile de verre de 55 mm d’épaisseur
* Joints d’étanchéité périmétriques assurant l’étanchéité acoustique entre existant et la lisse haute, départ de mur, lisse basse
* Visserie nécessaire au montage et à la fixation
* Traitement des départs et des fins de cloison, et angles
* Y compris toute sujétion de stabilité et de montage

1. Cloison amovible acoustique de gamme RDB1 ou équivalent

Ces cloisons devront répondre aux normes prévues dans l’arrêté du 25 avril 2003 relatif à la limitation du bruit dans les établissements d’enseignement, et seront composées de :

* Composition : 4 panneaux de plâtre d’épaisseur 13mm, 2 sur chaque face, surfacé par un film décoratif en PVC M1
* Jonction des parements extérieurs entre-eux : bord à bord, avec ou sans couvre-joint selon la demande du client
* Offrant des performances acoustiques élevées : 44 dB
* Possibilité de mixage (mélaminé, vitrage, revêtement acoustique…)
* Lisse haute, lisse basse, couvre joint en fonction du produit proposé
* Panneaux en laine de verre renforcés par voile de verre de 55 mm d’épaisseur
* Joints d’étanchéité périmétriques assurant l’étanchéité acoustique entre existant et la lisse haute, départ de mur, lisse basse
* Visserie nécessaire au montage et à la fixation
* Traitement des départs et des fins de cloison, et angles
* Y compris toute sujétion de stabilité et de montage

1. Plus-value pour parement mélaminé

* Unilin décor 551 TST
* Stratifié de chez Hubler ou équivalent

1. Cloison amovible pleine bord à bord

* Cloison pleine bord à bord comprenant un mélaminé épaisseur 12 mm sur chaque face avec chants plaqués
* Cloison pleine bord à bord avec joints creux comprenant un mélaminé épaisseur 12 mm sur chaque face avec chants plaqués

1. Cloison amovible vitrée au m²
2. Cloison amovible vitrée toute hauteur

* Profilés aluminium anodisés satiné naturel
* Epaisseur en partie courante : à définir
* Double vitrage glace claire STADIP 33/2
* Support traverse en acier
* Profilé vitrage standard
* Joint à vitrage
* Joint à vitrage plat
* Joints d’étanchéité périmétriques assurant l’étanchéité acoustique entre existant et la lisse haute, départ de mur, lisse basse
* Visserie nécessaire au montage
* Traitement des départs et des fins de cloison, et angles
* Y compris toute sujétion de stabilité et de montage

1. Cloison amovible vitrée toute hauteur, avec sablage

* Idem article 3.2.3 avec :

1. Sablage du vitrage à 100%

* Idem article 3.2.3.1.

1. Laquage du vitrage à 100% ou partiellement

* Idem article 3.2.3.1.

1. Plus-value pour l’intégration du tableau blanc

* Vitrage émaillé aimanté

1. Vitrage clair.

* Idem article 3.2.3.1.

1. Vitrophanie

* Idem article 3.2.3.1.
* Idem existant

1. Remplacement du vitrage clair

* Dépose du vitrage à remplacer, repose d’un vitrage STADIT 33/2, au m²

1. Remplacement du vitrage sablé

* Dépose du vitrage sablé à remplacer, repose d’un vitrage sablé STADIT 33/2, au m²

1. Cloison vitrée toute hauteur bord à bord
2. Double vitrage trempé 12mm+ 12mm

* Cloison vitrée bord à bord sans couvre-joints apparents, comprenant un double vitrage en verre trempé de 12mm sur chaque face

1. Double vitrage 12mm+12mm avec sablage

* Cloison vitrée bord à bord sans couvre-joints apparents, comprenant un double vitrage en verre trempé de 12mm sur chaque face. L’une des faces est prévue sablée.

1. Cloison en BA13

* Profilés aluminium anodisés satiné naturel
* Epaisseur en partie courante : à définir
* Double vitrage glace claire STADIP 33/2
* Parement en Placoplatre épaisseur 13 mm, surfacé par un film décoratif en PVC M1, coloris à définir
* Support traverse en acier
* Profilé vitrage standard
* Joint à vitrage
* Joint à vitrage plat
* Panneaux en laine de verre renforcés par voile de verre de 55 mm d’épaisseur
* Joints d’étanchéité périmétriques assurant l’étanchéité acoustique entre existant et la lisse haute, départ de mur, lisse basse
* Visserie nécessaire au montage
* Traitement des départs et des fins de cloison, et angles
* Y compris toute sujétion de stabilité et de montage

1. Panneautage M1 sur ossature existante

* Parement en Placoplatre épaisseur 13mm, surfacé par un film décoratif en PVC M1, coloris à définir

1. Doublage placostil

* Fourniture et pose d’un doublage placostil constitué d’une ossature métallique, comprenant des rails et montants espacés tous les 600 ou 400 mm d’entraxe, de panneaux de laine de verre et d’une plaque de plâtre 13 mm

1. Cloison toute hauteur (type PLACOSTIL 98/48), coupe-feu 1 heure

* Lisses hautes, basses et fourrures en acier galvanisé léger
* Poteaux de 48 mm d’épaisseur perforés tous les 400 mm pour les passages de canalisation, en acier en partie haute pour rigidifier l’ensemble
* Assemblage par vis autoforeuses
* Montants simples espacés de 60 cm
* Panneaux de Placoplatre ou LISAPLAC M0 de 13 mm d’épaisseur, à bords amincis, fixés sur les montants
* Double parement, deux plaques de BA 13 de chaque côté
* Au droit des bords amincis, enduit spécial appliqué avant la mise en œuvre des revêtements
* Isolation par panneaux de laine de verre renforcés par voile de verre de 55 mm d’épaisseur
* Plinthes médium M1 aux deux faces
* Finition de tous les joints par bandes et plâtre

1. Cloison toute hauteur (type PLACOSTIL 98/48), coupe-feu 2 heures

* Lisses hautes, basses et fourrures en acier galvanisé léger
* Poteaux de 48 mm d’épaisseur perforés tous les 400 mm pour les passages de canalisation, en acier en partie haute pour rigidifier l’ensemble
* Assemblage par vis autoforeuses
* Montants simples espacés de 60 cm
* Panneaux de type LISAFLAM M0 de 13 mm d’épaisseur, à bords amincis, fixés sur les montants,
* Double parement, deux plaques de BA 13 de chaque côté, joints décalés (plaques alternées)
* Au droit des bords amincis, enduit spécial appliqué avant la mise en œuvre des revêtements
* Isolation par panneaux de laine de verre renforcés par voile de verre de 55 mm d’épaisseur
* Plinthes médium M1 aux deux faces
* Finition de tous les joints par bande et plâtre

1. Cloison toute hauteur (type PLACOSTIL 84/48) courbe, coupe-feu 1 heure

* Lisses hautes, basses et fourrures en acier galvanisé léger
* Poteaux de 48 mm d’épaisseur perforés tous les 400 mm pour les passages de canalisation, en acier en partie haute pour rigidifier l’ensemble
* Assemblage par vis autoforeuses
* Montants simples espacés de 150mm
* Panneaux de type LISAFLAM M0 de 6mm, à bords amincis, fixés sur les montants
* Montage des plaques de chaque côté, joints décalés (plaques alternées) triple parement
* Au droit des bords amincis, enduit spécial appliqué avant la mise en œuvre des revêtements
* Isolation par panneaux de laine de verre renforcés par voile de verre de 55 mm d’épaisseur
* Plinthes médium M1 aux deux faces,
* Finition de tous les joints par bande et plâtre

1. Divers cloisonnement
2. Plus-value pour laquage des ossatures apparentes

* Ossatures apparentes laquées RAL à définir

1. Plus-value pour traitement des angles

* Remplacement des angles à 90° et 135° par des angles à 90° et 135° monoblocs en tôle.

1. Plus-value pour cimaises intégrées

▪Cimaises intégrées au profil haut, des cloisons amovibles (vitrées et pleines)

1. Barrières phoniques

* Adjonction de barrière phonique à l’aplomb des cloisons (plénum faux plafond et faux plancher) faite avec des panneaux en laine de roche d’épaisseur 80mm et revêtus d’un film aluminium sur les deux faces des panneaux + mise en œuvre d’un ruban adhésif en aluminium sur les jonctions des panneaux entre eux et panneaux/plénum

1. Masse bitumineuse

* Fourniture et pose d’une masse bitumineuse constituée d’une membrane autocollante destinée à l’isolation acoustique des cloisons distributives ou séparatives

3.2.5.6 Revêtement phonique en collé

* Pose de revêtement acoustique d’épaisseur 20mm de type Vibrasto sur cloison

1. Store vénitien

* Fourniture et pose de store vénitien en applique guidés à lamelles de 25mm avec tige Altuglass pour manœuvre

1. Store à bandes verticales

* Fourniture et pose de store à bandes verticales en pvc de 89 mm de large en monocommande à chaînette, de type SILENT GLISS ou équivalent
* Fourniture et pose de store à bandes verticales en tissus de 89 mm de large en monocommande à chaînette, de type SILENT GLISS ou équivalent

1. Stores enrouleurs

* Fourniture et pose de stores enrouleurs en toile unie d’épaisseur mini de 0,32 mm avec une manivelle pour manœuvre

# PORTES, BLOCS PORTES ET QUINCAILLERIE

Les portes sont équipées : Coffre de serrure, canon avec 3 clefs, poignées montées sur rosace ou bec de canne.

**IMPORTANT : l'entreprise fournira systématiquement le procès-verbal de la tenue au feu des blocs portes équipés de leurs accessoires à chaque mise en œuvre.**

1. Dépose de porte et bloc porte
2. Dépose seule de bloc porte

* Dépose et évacuation de tout type de bloc porte

1. Dépose et repose de bloc porte

* Dépose soignée et stockage des éléments pour réemploi

1. Dépose de porte

* Dépose et évacuation de tout type de porte

1. Dépose et repose de porte existante

* Repose de portes existantes, stockées

1. Retournement de porte existante.

* Dépose soignée et retournement de la porte avec adaptation ou modification de ses accessoires

1. Fourniture et pose de bloc porte à imposte standard
2. Bloc porte âme pleine largeur 930 impostes standard à l’unité

* Profilés aluminium anodisés satiné naturel
* Huisserie en profilé d’aluminium de même largeur que les cloisons
* Joints lèvre de frappe à queue d’aronde en périphérie
* Porte 2040\*930\*40 âme pleine, cadre en bois exotique, âme en panneau de particule, dégraissée à 825 mm, plaquée 2 faces, stratifié d’épaisseur 9/10ème de marque POLYREY référence PAPAGO coloris à définir
* Paumelles gauches ou droites en applique, en aluminium, au nombre de trois
* Butée de porte en caoutchouc blanc livrée avec cheville et vis chromée
* Visserie de montage
* Traitement de l’imposte standard
* Y compris toute sujétion de montage et de stabilité

1. Bloc porte âme pleine largeur 830 imposte standard à l’unité

* Idem article 4.2.1 avec :
* Porte 2040\*830\*40 âme pleine, cadre en bois exotique, âme en panneau de particule, dégraissée à 825 mm, plaqué 2 faces, stratifié d’épaisseur 9/10ème de marque POLYREY référence et coloris à définir

1. Bloc porte coupe-feu une demi-heure simple vantail

* Huisserie en bois exotique
* Vantail composé d'un cadre bois et de deux parements en fibre dure avec âme pleine composite
* Finition stratifié 9/10ème coloris à définir

1. Bloc porte coupe-feu 1 heure simple vantail

* Huisserie en bois exotique
* Vantail composé d'un cadre bois et de deux parements en fibre dure avec âme pleine composite
* Finition stratifié 9/10ème coloris à définir

1. Bloc porte coupe-feu une demi-heure double vantaux égaux/inégaux

* Huisserie en bois exotique
* Vantail composé d’un cadre bois et de deux parements en fibre dure avec âme pleine composite
* Finition stratifié 9/10 coloris à définir

1. Bloc porte coupe-feu 1 heure double vantaux égaux/inégaux

* Huisserie en bois exotique
* Vantail composé d'un cadre bois et de deux parements en fibre dure avec âme pleine composite
* Finition stratifié 9/10ème coloris à définir

1. Fourniture et pose de bloc porte à imposte filante
2. Bloc porte âme pleine largeur 930 imposte filante à l’unité

* Profilés aluminium anodisés satiné naturel
* Huisserie en profilé d’aluminium de même largeur que les cloisons
* Joints lèvres de frappe à queue d’aronde en périphérie
* Porte 2040\*930\*40 âme pleine, cadre en bois exotique, âme en panneau de particule, dégraissée à 825 mm, plaquée 2 faces, stratifié d’épaisseur 9/10ème de marque POLYREY référence et coloris à définir
* Paumelles gauches ou droites en applique, en aluminium, au nombre de trois
* Butée de porte en caoutchouc blanc livrée avec cheville et vis chromée
* Visserie de montage
* Traitement de l’imposte filante
* Y compris toute sujétion de montage et de stabilité

1. Bloc porte âme pleine largeur 830 imposte filante à l’unité

* Idem article 4.3.1 avec :
* Porte 2040\*830\*40 âme pleine, cadre en bois exotique, âme en panneau de particule, dégraissée à 825 mm, plaquée 2 faces, stratifié d’épaisseur 9/10ème de marque POLYREY référence et coloris à définir

1. Bloc porte âme pleine double vantaux égaux/inégaux largeur 1730 imposte filante, à l’unité

* Idem article 4.3.1 avec :
* Porte 2040\*1730\*40 âme pleine, deux vantaux, cadre en bois exotique, âme en panneau de particule, dégraissée à 1725 mm, plaquée 2 faces, stratifié d’épaisseur 9/10ème de marque POLYREY référence et coloris à définir

1. Fourniture et pose de bloc porte toute hauteur
2. Bloc porte âme pleine double vantaux égaux/inégaux largeur 1400 toute hauteur à l’unité

* Profilé aluminium anodisé satiné naturel
* Huisserie en profilé d’aluminium de même largeur que les cloisons
* Joints lèvres de frappe à queue d’aronde en périphérie
* Portes toute hauteur âme pleine (930+430), cadre en bois exotique, âme en panneau de particule, dégraissées, plaquées 2 faces, stratifié d’épaisseur 9/10ème de marque Polyrey référence et coloris à définir
* Paumelles gauches ou droites en applique, en aluminium, au nombre de trois ou quatre selon les cas,
* Butée de porte en caoutchouc blanc livrée avec cheville et vis chromée
* Visserie de montage
* Y compris toute sujétion de montage et de stabilité

1. Bloc porte âme pleine largeur 930 toute hauteur à l’unité

* Profilé aluminium anodisé satiné naturel
* Huisserie en profilé d’aluminium de même largeur que les cloisons
* Joints lèvres de frappe à queue d’aronde en périphérie
* Porte toute hauteur âme pleine, cadre en bois exotique, âme en panneau de particule, dégraissée à 925 mm, plaquée 2 faces, stratifié d’épaisseur 9/10ème de marque Polyrey référence et coloris à définir
* Paumelles gauches ou droites en applique, en aluminium, au nombre de trois ou quatre selon les cas
* Butée de porte en caoutchouc blanc livrée avec cheville et vis chromée
* Visserie de montage
* Y compris toute sujétion de montage et de stabilité

1. Fourniture et pose de bloc porte vitré
2. Bloc porte cadre alu simple vantail (simple vitrage stadip) largeur 830

* Huisserie en aluminium laqué avec paumelles réglables et joint isophonique en feuillure
* Cadre de porte en aluminium laqué hauteur 2040
* Vitrage clair
* Serrure
* Cylindre européen, fonctionnant sur organigramme
* Butoir au sol, vissé sur trou tamponné

1. Bloc porte cadre alu simple vantail (simple vitrage stadip) largeur 930

* Idem art. 4.5.1.

1. Bloc porte cadre alu simple vantail (double vitrage stadip) largeur 830

* Huisserie en aluminium laqué avec paumelles réglables et joint isophonique en feuillure
* Cadre de porte en aluminium laqué hauteur 2040
* Vitrage sablé 1 face
* Serrure
* Cylindre européen, fonctionnant sur organigramme
* Butoir au sol, vissé sur trou tamponné

1. Bloc porte cadre alu simple vantail (double vitrage stadip) largeur 930

* Idem art. 4.5.3.

1. Bloc porte cadre alu double vantaux égaux (simple vitrage stradip)

* Idem art. 4.5.3.

1. Bloc porte cadre alu double vantaux inégaux (double vitrage stadip)

* Idem art. 4.5.5.
* Vitrage sablé 1 face

1. Fourniture et pose de porte
2. Porte âme pleine largeur 730, hauteur 2040 à l’unité

* Porte 2040\*730\*40 âme pleine, EI30 (CF ½ heure), cadre en bois exotique, âme en panneau de particule, dégraissée à 925 mm, plaquée 2 faces, stratifié d’épaisseur 9/10ème de marque POLYREY référence ou équivalent et coloris à définir

1. Porte âme pleine largeur 830, hauteur 2040 à l’unité

* Porte 2040\*830\*40 âme pleine, EI30 (CF ½ heure), cadre en bois exotique, âme en panneau de particule, dégraissée à 825 mm, plaquée 2 faces, stratifié d’épaisseur 9/10ème de marque POLYREY référence ou équivalent et coloris à définir

1. Porte âme pleine largeur 930, hauteur 2040 à l’unité

* Porte 2040\*930\*40 âme pleine, EI30 (CF ½ heure), cadre en bois exotique, âme en panneau de particule, dégraissée à 925 mm, plaquée 2 faces, stratifié d’épaisseur 9/10ème de marque POLYREY référence ou équivalent et coloris à définir

1. Porte âme pleine largeur 930, hauteur 2600 à l’unité

* Porte 2600\*930\*40 âme pleine, EI30 (CF ½ heure), cadre en bois exotique, âme en panneau de particule, dégraissée à 925 mm, plaquée 2 faces, stratifié d’épaisseur 9/10ème de marque POLYREY référence ou équivalent et coloris à définir

1. Porte âme pleine largeur 930, toute hauteur à l’unité

* Idem 4.6.1, 4.6.2

1. Porte double vantaux égaux hauteur 2040, à l’unité

* Porte 2040\*(930+930)\*40 âme pleine, EI30 (CF ½ heure), cadre en bois exotique, âme en panneau de particule, dégraissée à 925 mm, plaquée 2 faces, stratifié d’épaisseur 9/10ème de marque POLYREY référence ou équivalent et coloris à définir

1. Porte double vantaux inégaux hauteur 2040, à l’unité

* Porte 2040\*(930+430)\*40 âme pleine, EI30 (CF ½ heure), cadre en bois exotique, âme en panneau de particule, dégraissée à 925 mm, plaquée 2 faces, stratifié d’épaisseur 9/10ème de marque POLYREY référence ou équivalent et coloris à définir
* Porte 2040\*(830+430)\*40 âme pleine, EI30 (CF ½ heure), cadre en bois exotique, âme en panneau de particule, dégraissée à 825 mm, plaquée 2 faces, stratifié d’épaisseur 9/10ème de marque POLYREY référence ou équivalent et coloris à définir

1. Porte double tiercée toute hauteur, à l’unité

* Porte 2600\*(930+430)\*40 âme pleine, EI30 (CF ½ heure), cadre en bois exotique, âme en panneau de particule, dégraissée à 925 mm, plaquée 2 faces, stratifié d’épaisseur 9/10ème de marque POLYREY référence ou équivalent et coloris à définir
* Porte 2600\*(830+430)\*40 âme pleine, EI30 (CF ½ heure), cadre en bois exotique, âme en panneau de particule, dégraissée à 825 mm, plaquée 2 faces, stratifié d’épaisseur 9/10ème de marque POLYREY référence ou équivalent et coloris à définir

1. Porte coulissante encastrée

* Bloque porte âme pleine de 830x2040 de type SCRIGNO ou équivalent, coulissante à l’intérieure d’une cloison placostil double peau de type 98/48

1. Porte vitrée largeur 930, simple vitrage, hauteur standard
2. Porte vitrée, largeur 930, simple vitrage, toute hauteur
3. Porte vitrée largeur 930, double vitrage, hauteur standard
4. Porte vitrée, largeur 930, double vitrage, toute hauteur
5. Porte vitrage affleurant, largeur 930, hauteur standard
6. Porte vitrage affleurant, largeur 930, toute hauteur
7. Fourniture et pose d’accessoires pour portes et bloc portes
8. Ferme porte à l’unité

* Ferme porte à définir en fonction de l’immeuble.

1. Ferme porte avec sélecteur intégré, à l’unité

* Idem 4.7.1

1. Plus-value pour laquage des ossatures apparentes des huisseries

* Ossatures apparentes laquées RAL à définir

1. Sélecteur de fermeture
2. Crémone pompier
3. Canon profil européen
4. Canon sécurité type Radial
5. Oculus

* Regard vitré circulaire en vitrage Pyrobel 21
* Diamètre 300 mm

1. Barres anti-panique simple
2. Barres anti-panique double
3. Protection basse en PVC (h 800) au m²
4. Serrures à larder axe à 50
5. Jeux de béquilles façon INOX
6. Arrêt de porte acier profilé
7. Jeu de rosaces pour béquille ou borgne
8. Poignées de tirage
9. Plat INOX de 150\*30 mm
10. Plaque de propreté façon INOX 150\*300 mm
11. Protection basse de porte INOX 410\*700 mm
12. Protection basse de porte INOX 910\*700 mm
13. Mise en jeu de porte existante
14. Plinthes automatiques pour porte 930 mm
15. Profil électrique

* Poteau électrique en profilé métallique afin de permettre la jonction entre le bloc porte/ module vitré
* Plinthe électrique en profilé métallique afin de faciliter l’intégration et l’implantation des réseaux en courant fort et fort dans les cloisons vitrées

# FAUX PLAFOND

1. Dépose de faux plafond
2. Dépose seule

* Dépose et évacuation de tout type de faux plafond, au m²

1. Dépose avec réemploi des dalles

* Dépose soignée et stockage des dalles pour réemploi, dépose et évacuation des ossatures, au m²

1. Dépose partielle pour reprise d'ossature

* Démontage partiel, pour reprise d'ossature, au m²

1. Repose de dalles existantes

* Repose de dalles existantes, stockée, au m²

1. Repose d’ossatures existantes

* Repose d’ossature existante, au m²

1. Fourniture et pose de plafond placostil

1. Création de plafond simple peau BA 13 sur ossature placostil (au m²)
2. Traitement acoustique plafonds

1. Fourniture et pose de nappes acoustiques suspendues par câble acier épaisseur 50mm type STEREO (au m²)

* Fourniture et pose des panneaux acoustiques d’épaisseur 50mm avec encadrement aluminium (nappes acoustiques, écrans acoustiques…), dimensions sur mesure, offrant différents modes de montages : fixation sol/plafond, suspendus sur filins, de types AlphaDesign, Texaa ou équivalent

1. Dépose, repose de nappes acoustiques au m²

* Dépose et repose soignée de nappes acoustiques y compris la dépose des câbles acier fixés à la dalle

1. Fourniture et pose d'ossatures
2. Ossature apparente type Trulok F24 au m²

Ossature apparente traditionnelle de 24 mm de largeur, laquée coloris **blanc**, stable au feu

y compris:

* Cornières de rive
* Profilés porteurs
* Entretoises
* Suspentes
* Eclisses de raccord porteur
* Tiges filetées
* Ecrous
* Manchons pour tiges filetées
* Suspente et coulisseaux
* Chevilles à expansion

1. Ossature apparente type Trulok F24 au m²

Ossature apparente traditionnelle de 24 mm de largeur, laquées coloris noir, stable au feu y compris :

* Cornières de rive
* Profilés porteurs
* Entretoises
* Suspentes
* Eclisses de raccord porteur
* Tiges filetées
* Ecrous
* Manchons pour tiges filetées
* Suspente et coulisseaux
* Chevilles à expansion

1. Ossature apparente type Trulok F24 pour réalisation de retombée, au ml

* Fourniture et pose d'ossature apparente de largeur 24 mm, laquée blanc, stable au feu pour réalisation de retombé de faux plafond

1. Fourniture et pose de dalles
2. Dalles ARMSTRONG ou équivalent, au m²
3. Minaboard TATRA, T24 ou équivalent

* 600\*600\*15 mm
* 600\*1200\*15 mm

1. Tegular TATRA, T24 ou équivalent

* 600\*600\*15 mm
* 600\*1200\*15 mm

1. Minoboard CORTEGA, T24 ou équivalent

* 600\*600\*15 mm
* 600\*1200\*15 mm

1. Tegular CORTEGA, T24 ou équivalent

* 600\*600\*15 mm
* 600\*1200\*15 mm

1. Prima board SAHARA, T24 ou équivalent

* 600\*600\*15 mm
* 600\*1200\*15 mm
* 300\*1500\*15 mm

1. Prima tégular SAHARA, T24 ou équivalent

* 600\*600\*15 mm

1. Prima SAHARA, T24 ou équivalent

* 675\*675\*15 mm

1. Dalles ECOPHON ou équivalent, au m²
2. Advantage A, T24 ou équivalent

* 600\*600\*15mm
* 600\*1200\*15mm
* 600\*600\*20mm
* 600\*1200\*20mm

1. Opta E, T24 ou équivalent

* 600\*600\*20mm

1. Gédina A, T24 ou équivalent

* 600\*600\*15 mm
* 1200\*600\*15 mm

1. Gédina E, T24 ou équivalent

* 600\*600\*15 mm
* 1200\*600\*15 mm

1. Focus A, T24 ou équivalent

* 600\*600\*20 mm
* 1200\*600\*20 mm

1. Focus E, T24 ou équivalent

* 600\*600\*20 mm
* 1200\*600\*20 mm

1. Sombra A, T24 ou équivalent

* 600\*600\*20 mm
* 1200\*600\*20 mm

1. Acces A, T24 ou équivalent

* (560 – 2000)\*577\*27 mm
* (560 – 2000)\*1177\*27 mm

1. Panneaux MASTER MATRIX, T24 ou équivalent

* 600\*1040\*40 mm
* 600\*1200\*40 mm
* 600\*2400\*40 mm
* 1200\*1040\*40 mm
* 1200\*1200\*40 mm
* 2400\*1040\*40 mm
* 2400\*1200\*40 mm

1. Dalles ROCKFON ou équivalent, au m²
2. Elka A, T24 ou équivalent

* 675\*675\*20 mm

1. Elka E, T24 ou équivalent

* 675\*675\*20mm

1. Dalles EUROCOUSTIC ou équivalent, au m²
2. Tonga noir, T24 ou équivalent

* 600\*600\*22 mm
* 600\*1200\*22mm

1. Dalles AMF DECENSYSTEME ou équivalent, au m²
2. Feinstratos office ou équivalent

* 675\*675\*19 mm
* 675\*1350\*19mm

1. Bacs métalliques, au m²

* Fourniture et pose de bacs autoportants de type PM12 ou équivalent, d’une largeur de 300 mm, en acier prélaqué, de 5/10ème d’épaisseur. Les dalles reposeront sur une cornière de rive ou lisse plate
* Fourniture et pose des casettes métalliques, de dimensions 600 x 600 mm en bord T24 ou clippé sous une ossature cachée, en acier prélaqué, de 5/10ème d’épaisseur

1. Faux-plafond à résille noire maille carrée, au m²

* Fourniture et pose de résille noire, finition en thermolaquée, de dimensions des plaques variables ainsi que la largeur de maille y compris la mise en place de l’ossature, comprenant toute sujétion de montage et de stabilité

1. Retombée en Placoplatre au ml

* Fourniture et pose de retombée de faux plafond en Placoplatre, y compris traitement des joints hors travaux de peinture

1. Divers plafonds

**Cornières de rive pour les plafonds suspendus flottants, au ml**

* Fourniture et pose des éléments de finition en périphérie des plafonds suspendus flottants, de dimensions variables, s’adaptant selon le modèle de faux-plafond installé y compris toutes les pièces de jonction des profils et équerre de fixations

1. Cornière Ecophon Focus WING ou équivalent au ml
2. Cornière EDGE 500 ou équivalent au ml
3. Trappe de visite à l’unité

* Fourniture et pose de trappes de visites en 300 x 300 mm ou 600 x 600 mm en métal laqué blanc, ouverture à serrure ou carré. Mise en œuvre en plafond et cloison de type placostil

# FAUX-PLANCHER

1. Dépose de faux plancher
2. Dépose seule au m²

* Dépose et évacuation de tout type de faux plancher

1. Dépose avec réemploi au m²

* Dépose soignée pour repose, y compris manutention et stockage sur le chantier

1. Repose de faux plancher au m²

* Repose de faux plancher existant

1. Fourniture et pose d'ossatures
2. Ossature faible hauteur au m²

* Vérins plats, 70 à 80 mm minimums, avec tête faible hauteur et joint de tête conducteur, la tige filetée sert d’écrou de réglage
* Ragréage si nécessaire
* Collage au sol par colle antivibratile
* Cornière acier de rive
* Système de mise à la terre

1. Ossature hauteur de 90 à 150 mm au m²
2. Montage autoportant

* Vérins petite hauteur, 90 mm ≤ hauteur finie ≤ 150 mm, avec tête simple pour montage autoportant et joint de tête conducteur, la tige filetée est bloquée à l’aide d’un contre écrou
* Ragréage si nécessaire
* Collage au sol par colle antivibratile
* Cornière acier de rive
* Système de mise à la terre

1. Montage entretoisé

* Vérins petite hauteur, 90 mm ≤ hauteur finie ≤ 150 mm, avec tête renforcée pour montage entretoisé et joint de tête conducteur, la tige filetée est bloquée à l’aide d’un contre écrou
* Ragréage si nécessaire
* Collage au sol par colle antivibratile
* Traverses de renfort moyen et de maintien transversal, section 30\*20\*1,5 mm
* Cornière acier de rive
* Système de mise à la terre

1. Ossature hauteur maximum 400 mm au m²
2. Montage autoportant

* Vérins hauteur moyenne, hauteur finie ≤ 400 mm, avec tête acier renforcée pour montage autoportant et joint de tête conducteur, pied et tige filetée en acier traité, réglage par écrou et contre écrou
* Ragréage si nécessaire
* Collage au sol par colle antivibratile
* Cornière acier de rive
* Système de mise à la terre

1. Montage entretoisé

* Vérins hauteur moyenne, hauteur finie ≤ 400 mm, avec tête acier renforcée pour montage entretoisé et joint de tête conducteur, pied et tige filetée en acier traité, réglage par écrou et contre écrou
* Ragréage si nécessaire
* Collage au sol par colle antivibratile
* Traverses de renfort, section 30\*50\*2 mm
* Cornière acier de rive
* Système de mise à la terre

1. Ossature hauteur supérieure à 400 mm

* Vérins grande hauteur, hauteur finie > 400 mm, avec tête renforcée pour montage entretoisé et joint de tête conducteur, tube acier traité ∅ 25 mm et 1,5 mm d’épaisseur, réglage par écrou cranté
* Ré agréage si nécessaire
* Fixation au sol par spitage
* Traverses de renfort, section 30\*50\*2 mm
* Cornière acier de rive
* Système de mise à la terre

1. Accessoires
2. Nez de marche
3. Fourniture et pose de dalles

Toutes les dalles seront au minimum de classe 4, supérieures à 450 daN.

1. Dalles pleine au m²

* Dalles en panneaux de particules de bois aggloméré haute densité, de dimension 600\*600\*38 mm, bac en tôle d’acier traité 0,5 mm, remontant sur les côtés de la dalle et fermé par point de soudure, finition périphérique supérieure en PVC 30/10ème collé à chaud sur les chants du panneau de particule, revêtement stratifié haute pression

1. Dalles perforées au m²

* Dalles perforées en panneaux de particules de bois aggloméré haute densité, de dimension 600\*600\*38 mm, bac en tôle d’acier traité 0,5 mm, remontant sur les côtés de la dalle et fermé par point de soudure, finition périphérique supérieure en PVC 30/10ème collé à chaud sur les chants du panneau de particule, revêtement stratifié haute pression

1. Dalles sans revêtement au m²

* Dalles en panneaux de particules de bois aggloméré haute densité, de dimension 600\*600\*30 mm type BUROBOX, bac en tôle d’acier traité 0,5 mm, remontant sur les côtés de la dalle et fermé par point de soudure, sans finitions

1. Dalles avec revêtement au m²

* Dalles en panneaux de particules de bois aggloméré haute densité, de dimension 600\*600\*30 mm type BUROBOX, bac en tôle d’acier traité 0,5 mm, remontant sur les côtés de la dalle et fermé par point de soudure, avec revêtement PVC, coloris à définir

1. Dalles spécifiques pièce humide au m²

* Dalles composées d’une âme inerte en sulfate de calcium entièrement encapsulé d’acier de 0,45mm d’épaisseur sur ses 6 faces soudées ensemble avec une finition périphérique par bourrelet spécial, dimension 600x600x23 mm, sans finitions
* Dalles composées d’une âme inerte en sulfate de calcium entièrement encapsulé d’acier de 0,45mm d’épaisseur sur ses 6 faces soudées ensemble avec une finition périphérique par bourrelet spécial, dimension 600x600x23 mm, avec revêtement PVC, coloris à définir

1. Plus-value pour dalles renforcées au m²

* Idem article 6.2.1 avec dalles exceptionnelles supérieures à 500 daN

1. Plus-value pour dalle avec brossette passe câble

* Découpe en bord de dalle avec brossette d’obturation en polyamide

# TRAVAUX COMPLEMENTAIRES

1. Dépose de dalles de moquette et dalles PVC
2. Dépose seule au m²

* Dépose et évacuation de tout type de moquette ou dalles PVC

1. Dépose avec réemploi au m²

* Dépose soignée pour réemploi, y compris manutention et stockage sur le chantier

1. Repose de revêtement de sol existant au m²

* Repose de moquette existante ou dalles PVC

1. Transport et manutention du matériel récupéré en fin de chantier

* Transport et manutention des matériaux et du matériel d’un site à l’autre sur la base d’une quantité équivalente à la capacité d’une camionnette de 7 m3

1. Intervention de mise en sécurité

* Travaux de « dépannage » urgent, prise en compte sous 24h concernant une petite intervention ne nécessitant pas d’approvisionnement de matériels spécifiques

1. Assistance technique

* Mise à disposition d’un technicien sur la base d’une journée pour une assistance technique sur du cloisonnement ou faux-plafond ou faux-plancher